



## Conférence de presse

### Présentation des travaux du PLVG en faveur de la protection contre les inondations

4 octobre 2018 à Luz Saint-Sauveur

---

Bruno Vinuales, Président du PLVG, Maryse Carrère, sénatrice et membre du PLVG ainsi que l'ensemble des élus du Pays ont souhaité présenter les chantiers qui sont lancés cet automne sur le territoire dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

En effet, le PLVG compétent sur la GeMAPI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 porte un ensemble d'actions, études et travaux, ainsi que des opérations d'entretien, qui visent à préserver et restaurer les milieux aquatiques et à prévenir les inondations.

Sur ce dernier volet, le PLVG dispose d'un cadre qui est le Programme d'Actions de Prévention des Inondations. L'une des opérations du « PAPI » vient d'être lancée sur le secteur du Pays Toy et vise à poursuivre les aménagements déjà réalisés par le SIVOM du Pays Toy sur le cours d'eau de l'Yse.

En parallèle, d'autres chantiers doivent être lancés dans l'urgence pour réparer les dégâts occasionnés par la crue du 13 juin 2018. Le PLVG doit en effet intervenir au plus vite sur un certain nombre de secteurs et de cours d'eau pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

#### ➤ **Travaux d'aménagement, de confortement et de protection des berges sur l'Yse à Luz-Saint-Sauveur**

---

Le cours d'eau de l'Yse a connu de fortes crues en octobre 2012 et juin 2013. Celles-ci ont entraîné sur son cône de déjection (entre Villenave et la confluence avec le Gave de Pau) caractérisé par des pentes relativement faibles, une érosion des berges et le dépôt massif d'alluvions, provoquant des dégâts importants sur les infrastructures et les habitations riveraines.

Une première phase de travaux, financée dans le cadre des fonds « Calamités » a été portée par le SIVOM du Pays Toy.

Le chantier porté aujourd'hui par le PLVG s'inscrit dans le programme d'actions de prévention des inondations et a bénéficié d'un arrêté préfectoral d'autorisation en juin 2018.

L'objectif de ce chantier est de terminer les aménagements réalisés à la suite de la crue de juin 2013 pour protéger le secteur contre les crues. Les travaux sont situés :

- Entre la prise d'eau communale et la passerelle de monsieur Artigalet : Enrochement des berges et du fond de lit
- Entre le rejet EDF et le pont de l'Égalité : Enrochement des berges et création d'une plage de dépôt
- Entre le pont de l'Égalité et le Pont de la RD 921 : Enrochement de la berge en rive gauche.

Les travaux ont démarré le 3 septembre.



*Création d'une plage de dépôt sur le torrent de l'Yse en amont du pont de l'Egalité*

Les intervenants :

Assistant maîtrise d'ouvrage : CACG : Compagnie d'Aménagements des Coteaux de Gascogne (Tarbes)

Maîtrise d'œuvre : Suez Consulting (31)

Entreprises : Groupement LBTP/FFT/SBTP

Coordonnateur sécurité : Thierry Hourné - Coordonnateur SPS

Budget :

Le budget de cette dernière phase de travaux sur l'Yse s'élève à 1.7 million d'euros HT. Ce chantier est financé à 50% par l'Etat dans le cadre du PAPI.

*Pour rappel, les 50% restant sont financés par le PLVG, au travers des contributions de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et de la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves ; ces deux intercommunalités ont instauré la taxe GeMAPI pour financer cette compétence.*

## ➤ Les interventions du PLVG en « extrême urgence » au moment des évènements de crues

---

Le territoire a connu plusieurs épisodes de crues cette année, et le PLVG a répondu présent à chaque fois que ce soit par la présence de techniciens sur le terrain ou la réalisation de travaux en extrême urgence.

Cet été, le Val d'Azun a subi à deux reprises des évènements climatiques majeurs en lien avec des épisodes orageux : en mai et en juillet. Les pluies très fortes et localisées ont entraîné par deux fois des crues torrentielles sur les ruisseaux du Souet, du Rioutou, du Boularic, du Laspares. Les communes d'Aucun et de Gaillagos ont notamment été fortement touchées : voirie, habitations, réseaux...



*Travaux de dégrèvement du Boularic le long de la traversée du village à Aucun*

A chaque fois, l'équipe du PLVG est venue accompagner les élus pour analyser la situation et prévoir les travaux à mener en urgence, notamment pour restaurer les écoulements. En juillet, le PLVG a réalisé plus de 40 000€ de travaux TTC. Sur ce secteur, une étude hydraulique relative au Gave d'Azun et ses affluents sera lancée à la fin de l'année afin d'étudier le secteur dans sa globalité et définir des travaux adaptés pour la protection des biens et des personnes.



Le 13 juin 2018, une crue importante a touché un certain nombre de cours d'eau et cette fois aussi, le PLVG s'est rendu auprès des élus pour les accompagner dans la gestion des travaux d'extrême urgence. Plusieurs secteurs en Pays Toy ont été traités dans l'urgence pour un coût global de 52 000€ TTC. Il s'agissait de reprise d'enrochements, et de restauration des écoulements.

*Restauration des écoulements sur le Bastan (juin 2018)*

Il est nécessaire de rappeler que lors de ces situations de crise, les rôles des maires et celui du PLVG sont bien distingués. Le maire, par son pouvoir de police, reste responsable de la mise en sécurité de sa population et peut procéder à tout moment à l'évacuation d'un secteur à risque.

Le PLVG doit pour sa part intervenir en vue de l'intérêt général, pour la protection des biens et des personnes. La compétence GeMAPI est une compétence nouvelle, en construction, et il est parfois complexe de déterminer où s'arrête les obligations du PLVG. Ce sont des questions que nous allons approfondir mais le PLVG reste aux côtés des élus pour les accompagner dans la gestion de crise, dans la mesure de ses moyens humains.

## ➤ Les travaux d'urgence suite à la crue du 13 juin 2018

---



*Le secteur du centre-ville de Luz et de la maison médicale*

De nombreuses communes du bassin versant du Gave de Pau amont ont subi des phénomènes de crues, débordements de cours d'eau, crues torrentielles entre le 13 et le 15 juin 2018. Au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, le PLVG doit réaliser des travaux en urgence pour assurer la protection des biens et des personnes sur les cours d'eau du Bastan, de l'Yse, du Barrada, du Gave de Pau, de la Moussousse, et du Gave de Cauterets.

Voici les travaux qui seront réalisés par secteur :

**Bastan** : Les travaux consistent à réaliser des réparations d'urgence suite à la crue de juin 2018 : Remise en place des sabots en pieds des enrochements, reconstruction de barrettes de fond, confortement des pavages abimés, enrochement de berge.

Les secteurs concernés sont :

- La confluence pour protéger Sassis : Enlèvement des atterrissement et comblement en pied des enrochements
- L'aval du pont de Luz pour protéger Esquièze et le quartier de la Lanne : Pavage, sabot, enrochement de berge en rive gauche
- L'amont du pont du Luz : Vérification en cours sur l'état du pavage de fond et du sabot de l'enrochement en rive droite
- L'aval du pont d'Esterre : Pavage à reprendre très localement
- L'amont du pont d'Esterre : Sabot et enrochement en rive droite
- L'amont du pont des Glarets à Viella : Enrochement en rive droite
- L'amont du pont des Glères à Betpouey : Masque rocheux en rive droite
- Un modelage des atterrissements est également prévu en plaines de Barès et d'Esterre en fonction des montants disponibles

**Barrada :** Les travaux consistent à réaliser des réparations d'urgence à la suite de la crue de juin 2018 : Remise en place d'enrochement de berge et reprise d'une barrette de fond.

### **Cambasque :**

Les travaux seront réalisés sur 2 secteurs situés en amont du pont du Mamelon Vert et en amont du pont d'Alsace-Lorraine.

En amont du pont du Mamelon vert, il est prévu :

- de reprendre une barrette en blocs libres du site sur 6m de large
- de reprendre les ouvrages d'entonnement du pont en sous-œuvre sur 10m en rive droite et rive gauche.

En amont du pont Alsace-Lorraine, il est prévu de reprendre les protections de berge de la rive gauche sur 30m en injectant du béton.

### **Gave de Cauterets à Pierrefitte-Nestalas - Soulom :**



Lors de cette crue, les écoulements liquides et solides ont mis à contribution les ouvrages de protection longeant les communes de Pierrefitte-Nestalas et de Soulom qui deviennent donc vulnérables en cas de nouvel épisode de crue automnal.

Les travaux consistent à :

- Reprendre la partie supérieure du sabot (3x1) en blocs libres de carrière sur 55 mètres en rive droite
- Reprendre la partie supérieure du sabot (3x1) en blocs libres de carrière sur 25 mètres en rive gauche
- Reprendre le pavage en blocs libres du site en partie centrale du Gave de Cauterets sur 250m<sup>2</sup>

### **Secteur Moussousse à Cauterets**

La Moussousse est un affluent rive droite du Gave de Cauterets, il s'agit d'un torrent à lave torrentielle.

L'objectif est de dégager les matériaux qui se sont déposés dans le lit de la Moussousse et qui empêchent le bon écoulement des eaux.

Cette accumulation de matériaux représente aujourd'hui une menace pour les enjeux habités situés sur la rive droite du cours d'eau.

Les travaux consistent à faire intervenir une pelle dans le lit mineur du cours d'eau pendant deux jours pour enlever les matériaux et les mettre en berge.

## **Gave de Pau à Beaucens**

L'aménagement réalisé en amont du Lac des Gaves au droit de l'ancienne décharge de Beaucens pour limiter le risque d'inondation de la plaine d'Adast se compose d'un ensemble d'ouvrage dépendant les uns des autres. Nous avons en rive gauche 2 enrochements (1 amont et 1 aval) protégeant du risque d'avulsion en direction de la plaine d'Adast et un bras de décharge côté rive droite acceptant les eaux lors des crues. Pour assurer le bon fonctionnement du site, les ouvrages impactés sont à restaurer.



Nous avons 2 secteurs impactés qui sont :

- le musoir en enrochement en amont au niveau du bras de décharge et du lit principal : ce musoir permet de faciliter la séparation des eaux lors d'une crue afin de limiter le débit dans le bras principal le long duquel se trouvent les enrochements.
- l'enrochement aval est à reprendre sur environ 75 m linéaire, avec une reprise superficielle du sabot sur 30m linéaire.

## **Torrents du Val d'Azun** : Coustette et Lingé

Les travaux consistent ici à mettre en place deux plages de dépôts sur ces torrents en amont du village de Marsous pour retenir :

- 200 m3 de matériaux sur le Lingé
- 400 m3 de matériaux sur la Coustette

L'objectif est de limiter les apports en matériaux solides dans les réseaux du village qui récupèrent les eaux et les alluvions de ces torrents. L'encombrement par les matériaux de ces réseaux par temps de crue provoque des débordements sur les routes et en direction des habitations. Les travaux devraient être achevés avant la fin de l'année.

## **Quelques données clés sur les travaux d'urgence :**

- Montant global = 1 300 000€ HT

Une aide a été sollicité auprès de l'Etat au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des évènements climatiques. La réponse de l'Etat est attendue.

Les travaux ont démarré fin septembre par le secteur du Bastan.

- Maîtrise d'œuvre : EGIS Eau pour le Bastan ; pour les autres travaux, c'est le PLVG
- Entreprises : GUINTOLI / SBTP pour le Bastan ; pour les autres secteurs : SBTP
- Maîtrise d'œuvre : CACG pour les plages de dépôt de Marsous.